

leurs ordinaires compagnons. Le nombre des disciples, devenus aussitôt autant de saints, s'élève déjà à soixante.

C'est le moment que, sans plus attendre, choisit la tradition pour nous livrer le secret de la rapide propagation de la nouvelle secte. La saison des pluies est à peine terminée que le Bouddha charge ces soixante moines d'aller, chacun de son côté, prêcher au peuple la Bonne-Loi. Le Christ aussi n'a pas tardé à envoyer ses apôtres annoncer le proche avènement du royaume de Dieu ; et qu'ils soient chrétiens ou bouddhistes, ces missionnaires improvisés ne doivent emporter ni argent, ni provisions, ni vêtements de rechange : la charité publique y pourvoira. Mais si de part et d'autre le but et l'abnégation sont semblables, les moyens diffèrent avec les temps et les milieux. Les apôtres vont deux par deux ; ils sont autorisés à loger dans les maisons amies, et il leur est recommandé de faire des miracles — comme toujours des miracles de guérison. Au contraire les *bhikshou* doivent (du moins au début et en attendant la multiplication de leur nombre) voyager isolément, et la manifestation de leurs pouvoirs surnaturels leur est interdite, de même que la résidence dans les villes. Sur un point surtout le contraste est frappant. Jésus-Christ ne se fait aucune illusion sur l'accueil qui sera le plus souvent réservé à ses missionnaires, « agneaux égarés parmi les loups ». Fort d'une expérience contraire, le Bouddha Çākya-mouni sait qu'il peut compter sur la douceur des mœurs indiennes. C'est par exception qu'il tiendra plus tard avec le moine Purna la conversation que la traduction d'Eug. Burnouf a vite rendue célèbre, sur les sévices auxquels ce *bhikshou* s'expose de propos délibéré aux mains d'une population demeurée brutale aux frontières de l'Inde de l'Ouest. Il n'appréhende rien de pareil de la part des habitants du Pays-du-Milieu :

O moines (mendiants), je suis libéré de tous les liens humains et divins, et, vous aussi, vous en êtes libérés. Mettez-vous donc en route, et allez pour le bien de beaucoup, pour le bonheur de beaucoup, par compassion pour le monde, pour l'avantage, pour le bien, pour le bonheur des dieux et des hommes. Ne suivez pas à deux le même chemin. Prêchez la Loi qui est bienfaisante en son début, bienfaisante en son milieu, bienfaisante en sa fin ; prêchez-la dans son esprit et dans sa lettre ; exposez dans la plénitude de sa pureté la pratique de la vie religieuse. Il y a des êtres qui, de nature, ne sont pas aveuglés par la passion ; mais s'ils n'entendent pas prêcher la Loi, ils sont perdus : ceux-là se convertiront à la Loi. Quant à moi, j'irai à Ouroubilvâ, le bourg du chef d'armée, pour prêcher la Loi.

C'est tantôt à Bénarès, tantôt sur le chemin du retour vers Ouroubilvâ que nos sources placent à ce moment un autre magistral coup de filet du nouveau Sauveur. Il convertit en bloc trente joyeux compères qui, pour se mieux divertir de compagnie, avaient fondé ensemble une sorte de club. Lors d'une partie de campagne, à l'un d'eux, le seul qui ne fût pas marié, ils avaient procuré une courtisane pour que sa solitude ne lui pesât point. Pendant qu'ils se livrent aux plaisirs du bain, cette femme sans